

Image not found or type unknown



Résiliation d'assurance auto suite à sinistre

Par **Claudepierre serge**, le **27/06/2017** à **10:52**

Bonjour,

Ayant un bonus de 50% de mon assurance auto du même nom et depuis plus de sept ans, j'ai glissé sur le verglas et la neige cet hiver début janvier. Je reçois une lettre de résiliation de mon contrat début juin. J'ai lu que l'assureur doit résilier pour sinistre dans le mois qui suit celui-ci, et non pas 5 mois après. Qu'en est-il ?

De plus voilà plus de deux semaines que je réclame mon relevé d'informations sans aucune réponse de l'assurance. Que puis-je faire ? [smile17]